



## 16ème législature

<b>Question N° : 305</b>	De <b>Mme Murielle Lepvraud</b> ( La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Côtes-d'Armor )	<b>Question orale sans débat</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur et outre-mer		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur et outre-mer
<b>Rubrique</b> >partis et mouvements politiques	<b>Tête d'analyse</b> >Recrudescence des actions violentes des groupuscules d'extrême droite	<b>Analyse</b> > Recrudescence des actions violentes des groupuscules d'extrême droite.
Question publiée au JO le : <b>25/04/2023</b> Réponse publiée au JO le : <b>03/05/2023</b> page : <b>4011</b>		

### Texte de la question

Mme Murielle Lepvraud attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la recrudescence des actions violentes des groupuscules d'extrême-droite. Dans un climat social particulièrement tendu comme on le vit depuis plusieurs semaines, les violences de la part de groupuscules d'extrême-droite s'amplifient. Ainsi : - le journal *Le Poher*, dans le centre Bretagne, a subi plusieurs menaces envers son équipe, parce qu'il couvrait les manifestations de l'extrême-droite contre un projet d'accueil de migrants à une vingtaine de kilomètres de là, à Callac, sur la circonscription de Mme la députée. Menaces de mort au téléphone, diffamation sur le bien mal nommé site Résistance républicaine, jusqu'à une alerte à la bombe dans les locaux de la rédaction. Une journaliste de *France 3 Bretagne* a également été cyberharcelée ; - à Callac, c'est plus d'une dizaine de plaintes qui ont été déposées par les élus locaux, qui subissaient le harcèlement continu de plusieurs organisations d'extrême-droite. Le site internet Riposte Laïque a fait d'une des élues de Callac sa cible, dévoilant des informations sur sa vie privée ; - le 22 mars 2023, c'est le maire de la commune de Saint-Brévin-les-Pins qui a vu deux de ses voitures incendiées ainsi qu'une partie de sa maison. Depuis plusieurs mois, il subissait des menaces concernant l'implantation d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, projet pourtant porté par l'État. Il s'est exprimé dans la presse sur l'absence de condamnation officielle de la préfecture, ainsi que la minimisation des menaces par le sous-préfet et le commandant de gendarmerie. Mme la députée pourrait également citer l'accroissement alarmant des violences dans les universités : - à Poitiers, le groupe La Cocarde s'est attaqué à des étudiants, l'un d'entre eux a reçu 5 jours d'ITT ; - à Bordeaux, les locaux du Planning familial ont été vandalisés par Action directe identitaire, qui a revendiqué les tags ; - à Clermont-Ferrand, c'est le local d'un syndicat étudiant qui a été dégradé, avec des symboles d'extrême-droite et des menaces de mort ; à Nanterre, c'est le GUD qui a violenté une étudiante ; à Paris, c'est le groupe « Waffen Assas » qui s'est attaqué directement à un groupe d'étudiants. Combien de temps cela va-t-il durer avant que les services de M. le ministre ne prennent toute la mesure de la violence dont est capable l'extrême-droite? Il y a bien longtemps que les digues de la liberté d'expression ont été franchies et que ces groupuscules sont tombés dans la délinquance. M. le ministre a été alerté sur la situation à plusieurs reprises, ainsi que le préfet des Côtes-d'Armor concernant la situation à Callac. Elle lui demande ce qu'il fait pour protéger la population des violences de l'extrême-droite.

### Texte de la réponse

## RECRUESCENCE DES ACTIONS VIOLENTES DES GROUPUSCULES D'EXTRÊME DROITE

**M. le président.** La parole est à Mme Murielle Lepvraud, pour exposer sa question, n° 305, relative à la recrudescence des actions violentes des groupuscules d'extrême droite.

**Mme Murielle Lepvraud.** À Callac, dans ma circonscription, parce qu'ils défendaient un projet pour l'accueil de réfugiés, des élus mais aussi des habitants ont été menacés jusqu'à leur domicile par des militants d'extrême droite. Plus d'une dizaine de plaintes ont été déposées par les élus locaux, qui subissaient le harcèlement continu de ces organisations. Le site internet Riposte laïque a fait de l'une des élues de cette commune sa cible, allant jusqu'à diffuser des informations sur sa vie privée. L'équipe du journal *Le Poher*, basé à Carhaix, a fait l'objet de plusieurs menaces parce qu'il couvrait les manifestations de l'extrême droite contre ce projet d'accueil de migrants : menaces de mort proférées au téléphone, diffamation et même alerte à la bombe dans les locaux de la rédaction. Une journaliste de France 3 Bretagne a été, quant à elle, victime de cyberharcèlement.

Face à ces menaces et intimidations, la municipalité de Callac a dû mettre un terme à son projet, constatant l'inaction de l'État malgré les alertes répétées qu'elle a adressées au préfet des Côtes-d'Armor et au ministre de l'intérieur.

Le 22 mars dernier, le maire de la commune de Saint-Brevin-les-Pins, en Loire-Atlantique, a vu ses voitures incendiées ainsi qu'une partie de sa maison. Depuis plusieurs mois, il subissait des menaces concernant le projet d'implantation d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile soutenu par l'État. Il s'est exprimé dans la presse sur l'absence de condamnation officielle de la part de la préfecture ainsi que sur la minimisation des menaces par le sous-préfet et le commandant de gendarmerie.

À Bordeaux, en l'espace de trois semaines, les locaux du planning familial ont été vandalisés trois fois par un groupuscule d'extrême droite pourtant déjà identifié. À Poitiers, le syndicat étudiant d'extrême droite La Cocarde a attaqué des étudiants et l'un d'entre eux a été contraint à cinq jours d'incapacité totale de travail (ITT). Dans une autre université, un nouveau groupe élégamment dénommé Waffen Assas a attaqué des manifestants à coups de barre de fer.

L'État est pourtant conscient des menaces qui pèsent sur nos concitoyens, le rapport d'Europol en la matière étant sans appel : la menace terroriste d'extrême droite s'accroît et est désormais tout aussi grave que la menace djihadiste. Les attaques récentes l'ont démontré. Il y a bien longtemps que les digues de la liberté d'expression ont été franchies et que ces groupuscules sont tombés dans la délinquance.

Quelles mesures concrètes sont prises afin de lutter contre les violences de l'extrême droite ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des outre-mer.

**M. Jean-François Carenco, ministre délégué chargé des outre-mer.** Aucun gouvernement n'avait fait autant que celui-ci pour lutter contre les extrêmes, notamment l'extrême droite. Certes, les circonstances ont évolué et l'y obligent : la menace et l'expression des violences racistes émanant de mouvements d'extrême droite se multiplient. Ainsi, jamais autant d'associations nationalistes, racistes, antisémites et antirépublicaines n'avaient été dissoutes. Depuis l'arrivée du ministre de l'intérieur et des outre-mer Gérard Darmanin, onze associations et groupuscules d'extrême droite ont été dissous en Conseil des ministres et je vous invite à le rappeler vous aussi : Bordeaux nationaliste, Zouaves Paris, Alvarium ou encore Génération identitaire.

Les faits inacceptables qui se sont déroulés à Callac ont été signalés à l'autorité judiciaire et plusieurs enquêtes sont ouvertes ; il n'appartient donc pas au ministre de l'intérieur, mais au procureur de la République, de communiquer sur des enquêtes en cours – en tout cas, nous ne le ferons pas.

Le Gouvernement, vous le savez, est pleinement mobilisé face à ces extrêmes et ces violences racistes inacceptables, qui détruisent la République – c'est parfois aussi ce que cherchent certains anarchistes. À Poitiers ou à Clermont-Ferrand, comme dans de nombreuses villes en France, des étudiants militants des deux extrêmes s'affrontent régulièrement et seule l'intervention des forces de sécurité intérieure évite que ces affrontements ne dégénèrent. Le 22 avril, à Clermont-Ferrand, devant un débit de boissons, une vingtaine d'antifascistes a ainsi attaqué une vingtaine de militants d'ultradroite avant que les policiers ne rétablissent l'ordre.

J'en viens à Saint-Brevin-les-Pins. Les faits qui y sont survenus ne concernent pas que cette commune. En raison de mon expérience personnelle, j'ai pu constater que dès que vous voulez implanter un centre d'accueil et d'examen des situations (CAES), un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) ou un hébergement pour personnes à la rue, qu'elles soient étrangères ou non, il se produit une levée de boucliers. La France est malheureusement devenue comme cela. Nous devons lutter contre ce phénomène ensemble et combattre le fond de cette pensée – certes avec les moyens du maintien de l'ordre et la dissolution des groupuscules concernés. Je le dis en tant qu'ancien président de Coalita : je n'arrivais à implanter qu'une structure sur deux. Soyons donc unis face au racisme et au rejet permanent de l'autre.

Sur le plan de l'ordre public, la création prochaine d'une direction nationale du renseignement territorial permettra de mieux étudier les agissements de ces extrêmes, de mieux en anticiper la violence et d'éviter les rixes avec une intervention encore plus rapide des forces de sécurité intérieure. C'est notre société qui va mal, madame la députée.

**M. le président.** La parole est à Mme Murielle Lepvraud.

**Mme Murielle Lepvraud.** En ce qui concerne Saint-Brevin-les-Pins, je viens de parler avec mon collègue Andy Kerbrat qui participait à la contre-manifestation organisée samedi dernier : il m'a fait part d'une répression policière très sévère vis-à-vis des contre-manifestants. Il y a, à cet égard, de quoi être fortement préoccupé par l'orientation politique actuelle du Gouvernement qui laisse certaines personnes créer, sans être inquiétées, une coordination « Partout Callac » dont l'objectif est d'empêcher les communes de mener à bien leurs projets d'accueil de réfugiés, tandis que, dans le même temps, la Ligue des droits de l'homme se voit menacer d'une suspension de ses aides publiques par le ministre Darmanin !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué.

**M. Jean-François Carenco, ministre délégué.** Les orientations politiques ne sont pas en cause puisque jamais autant d'argent n'avait été dépensé pour l'accueil des sans-abri ou des étrangers, même si cela ne suffit pas : des milliers de chambres d'hôtel sont prises en charge pour un coût de plusieurs milliards. L'orientation du Gouvernement est donc, sur le plan financier, très claire : elle vise à favoriser l'ouverture de centres et à développer le nombre de places d'hébergement. C'est par exemple ce que nous ferons à Cayenne – le député Rimane est malheureusement parti – en faveur de cette nouvelle immigration qui se voit rejetée par des gens qui étaient auparavant de bonne volonté et accueillaient tout le monde. Ils ne veulent plus le faire. Nous devons examiner ce problème global ensemble. Néanmoins, le Gouvernement est véritablement mobilisé en faveur de l'accueil des sans-abri ; regardez ce qu'il fait.